

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 16 septembre 2019 à 20 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente  
Madame Sylvie Bilodeau, vice-présidente  
Madame Manon Aubry, commissaire  
Madame Nancy Beaulieu, commissaire  
Monsieur Guillaume Boisvert, commissaire  
Monsieur Dany Boudreault, commissaire  
Madame Nadia Cloutier, commissaire  
Monsieur Jacques Daigle, commissaire  
Monsieur Jean-François Lafèche, commissaire (par téléphone)  
Madame Manon Lambert, commissaire  
Madame Réjeanne Lepage, commissaire  
Monsieur Daniel Pintal, commissaire  
Madame Pascale Ramsay, commissaire  
Madame Colette Vézina, commissaire  
Monsieur Jean-Philippe Hamel, commissaire parent  
Madame Marilou Noreau, commissaire parent  
Monsieur Karl Veilleux, commissaire parent

Absence :

Sont également présents :

Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général  
Madame Marylène Plante, directrice générale adjointe  
M<sup>e</sup> Michael Provencher, secrétaire général  
M<sup>e</sup> Lyne Laverdure, secrétaire générale

OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du conseil des commissaires à 20 h 10.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Karl Veilleux propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 19 AOÛT 2019

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion ordinaire du 19 août 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nancy Beaulieu que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique,

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE

CC9-674-1909

Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente réunion, le dépôt de la correspondance suivante :

- Lettre de madame Paule Fortier, présidente de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, reçue le 6 septembre 2019, concernant l'appui aux médias locaux, régionaux et nationaux.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020

	<b>CSBF 10 septembre 2019</b>	<b>CSBF 30 septembre 2018</b>	<b>Écart</b>
<b>Préscolaire 4 ans</b>	79	41	38
<b>Préscolaire 5 ans</b>	1 005	969	36
<b>Primaire</b>	6 358	6 325	33
<b>Secondaire</b>	4 472	4 342	130
<b>FGA</b>	471	376	95
<b>FP</b>	550	603	-53
<b>Total</b>	12 935	12 656	279

**Demandes spéciales :**

- Reçues 105
- Acceptées 55 (52,4 %)

**Travaux Ville de Victoriaville**

Malgré le nombre important de chantiers, tout se déroule relativement bien.

**Nouveauté cette année**

Les quelque 8 000 avis contenant les coordonnées de transport ont été transmis aux parents par envoi courriel.

**Demandes affectant le transport et l'Organisation scolaire**

Entre le 29 juillet et le 10 septembre 2019, plus de **1 100** demandes (changement d'adresse, garde partagée, etc.) ont été acheminées et traitées par le STOS.

CADRES - AFFECTATION

Le directeur général informe les commissaires de l'affectation suivante :

M<sup>e</sup> Lyne Laverdure est affectée temporairement au poste de secrétaire général à compter d'une date à être déterminée par la direction générale en remplacement de M<sup>e</sup> Michael Provencher.

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION (RSI) - ACTES RÉPRÉHENSIBLES - RESPONSABLE DE L'ACCÈS À L'INFORMATION – REMPLACEMENT;

CC9-675-1909

ATTENDU que M<sup>e</sup> Michael Provencher a été nommé responsable de la sécurité de l'information (RSI), responsable du suivi des divulgations d'actes répréhensibles et responsable de l'accès à l'information au cours des années;

ATTENDU qu'en raison de l'absence de M<sup>e</sup> Provencher, il y a lieu de pourvoir à son remplacement temporaire pour occuper ces fonctions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Dany Boudreault :

- 1) QUE M<sup>e</sup> Lyne Laverdure soit nommée pour occuper temporairement les fonctions de responsable de la sécurité de l'information (RSI), responsable du suivi des divulgations d'actes répréhensibles et responsable de l'accès à l'information au cours des années;
- 2) QUE M<sup>e</sup> Lyne Laverdure, secrétaire générale, transmette cette nomination temporaire aux autorités appropriées.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AUX CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS;

CC9-676-1909

ATTENDU que conformément à l'article 43 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire des Bois-Francis doit déterminer, après consultation de chaque groupe intéressé, le nombre de représentants des parents et des membres du personnel aux conseils d'établissement des écoles et des centres;

ATTENDU que les directions des écoles et des centres ont effectué les consultations requises et ont transmis une recommandation au conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Manon Aubry que pour l'année scolaire 2019-2020, le nombre de représentants des parents et des membres du personnel aux conseils d'établissements des écoles et des centres soit déterminé conformément au document numéro CC9-676-1909.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CALENDRIERS SCOLAIRES - DÉPÔT DES PROJETS POUR 2020-2021

Ce point est reporté à une prochaine rencontre.

PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT 2019-2020

CC9-677-1909

La direction générale présente un document de travail énonçant les priorités de développement suggérées pour 2019-2020;

Madame Manon Lambert propose que soient adoptées les priorités 2019-2020 de la Commission scolaire des Bois-Francis, le tout selon le document soumis aux commissaires.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

CC9-678-1909

CAMP DE JOUR MUNICIPAUX – ENTENTE

ATTENDU que la Commission scolaire des Bois-Francis a comme mission d'organiser l'éducation préscolaire, primaire et secondaire des élèves de son territoire ainsi que de participer au développement social, culturel et économique de sa région;

ATTENDU que les municipalités ont la responsabilité de rendre accessible une offre de loisir variée à leurs citoyens incluant notamment des services de camp de jour offrant une programmation et des services d'animation diversifiés et adaptés permettant à la clientèle de 4 à 16 ans de participer à des activités estivales de groupe se déroulant dans un environnement sécuritaire;

ATTENDU qu'il y a lieu d'encadrer l'échange de renseignements entre des organismes afin de disposer des informations pertinentes permettant d'évaluer adéquatement les besoins spécifiques des enfants pour leur permettre de vivre une expérience de camp de jour positive, adaptée et un retour en classe harmonieux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marilou Noreau :

- 1) D'APPROUVER et d'adopter le modèle d'entente d'autorisation et d'échange de renseignements personnels soumis aux commissaires lors de cette réunion (document CC9-678-1909).
- 2) D'AUTORISER et mandater, individuellement, la directrice des services éducatifs ou l'une des directrices adjointes des services éducatifs à conclure et à signer lesdites ententes d'autorisation et d'échange de renseignements personnels avec les municipalités ou les entités légales opérant un camp de jour selon le modèle approuvé par les commissaires par le biais de la présente résolution.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ANDRÉ-MORISSETTE –  
FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS – CHANGEMENT DE  
SIGNATAIRES ET DE POUVOIRS

CC9-679-1909

ATTENDU que le conseil des commissaires a autorisé l'ouverture d'un compte bancaire à la Caisse Desjardins de Victoriaville pour le Centre de formation professionnelle André-Morissette afin d'offrir un mode de paiement par débit aux élèves;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à diverses modifications à ce compte;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jacques Daigle;

- 1) QUE les représentants autorisés sur le numéro de marchand 843180, soient deux des personnes suivantes agissant ensemble :
  - Isabelle Cantin,
  - France Proulx,
  - Corinne Perreault,
  - Jenny Guillemette.
- 2) QUE les représentants puissent exercer les pouvoirs suivants :
  - Signer ou approuver tout document ou pièce justificative relatif à une demande auprès de la Fédération des Caisses Desjardins du Québec;
  - Procéder à toutes demandes présentes et futures, de modification, d'augmentation de limite et d'ajout de care (s).

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

APPUI AUX MÉDIAS LOCAUX, RÉGIONAUX ET NATIONAUX

CC9-680-1909

ATTENDU la concentration de médias et l'importance d'entreprises médiatiques fortes, implantées localement, régionalement, nationalement et internationalement;

ATTENDU la nécessité, pour la démocratie et la vitalité de nos localités, d'avoir une présence médiatique diversifiée, indépendante et rigoureuse;

ATTENDU l'attachement profond des élus scolaires envers la démocratie et la participation citoyenne;

ATTENDU la situation actuelle des médias et la mobilisation suscitée au sein de la société québécoise;

Il est proposé par monsieur Jacques Daigle :

DE RAPPELER au gouvernement l'importance d'avoir partout en région des médias locaux, régionaux, nationaux et internationaux, forts et diversifiés et que, en ce sens, il doit travailler à trouver des solutions pérennes et équitables pour assurer leur présence dans la vie des communautés qu'ils desservent;

DE FAIRE parvenir copie de la présente résolution au ministère de l'Éducation, à la Fédération des commissions scolaires du Québec, aux députés provinciaux et fédéraux de notre territoire, aux journaux locaux, à l'association des journaux indépendants ainsi qu'aux commissions scolaires de la région.

Le vote est demandé :

Pour : 16

Contre : 1

Résolu à la majorité

ADOPTÉ

CLÔTURE DE LA SÉANCE

CC9-681-1909

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour monsieur Jacques Daigle propose la levée de la présente séance du conseil des commissaires à 21 h 15.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

\_\_\_\_\_  
Paulette S. Rancourt, présidente

\_\_\_\_\_  
Michael Provencher, secrétaire général